



**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

CONVOCATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 2 mai 2013 à 19h30 précises
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 mars 2013.
3. Communications du bureau.
4. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

5. **Préavis municipal N° 43** relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

Première lecture

6. **Préavis municipal N° 44** relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif «En Bord» et la rénovation de la buvette du FC Gland.
7. **Préavis municipal N° 45** relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.

Autres objets

8. Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé «Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives».
9. Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Jeannette Weber concernant quelques réflexions suite à la votation communale du 3 mars 2013.

Divers

10. Nomination d'une Commission de travail pour l'étude du Règlement du Conseil communal, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes.
11. Divers + Propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal N° 43 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à constituer sur la parcelle communale N° 4240 (Plan de quartier «Communet-Borgeaud») pour la construction d'un bâtiment d'habitations collectives à loyers modérés (A2).

Premier membre: Manfred Schumacher, GdG.

Membres: Olivier Moulin, GdG – Lino Finini, PLR – José Da Silva Pinheiro, Soc –
Stella Motta Larivé, Soc – Martial Cosandier, Vert – Pascal Regazzoni, UDC.

+ Commission des Finances.

Préavis municipal N° 44 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif «En Bord» et la rénovation de la buvette du FC Gland. *

Séance agendée le 14 mai à 19h00, Buvette du Centre sportif «En Bord».

Commission technique de 9 membres composée de 2 Soc (dont le premier membre), 3 GdG, 2 PLR, 1 Vert, 1 UDC.

+ Commission des Finances.

Préavis municipal N° 45 relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.

Séance agendée le 14 mai à 20h00, Salle de conférences Lausanne.

Commissions du Plan de zones et des Finances.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Catherine Labouchère intitulé: «Incivilités et sécurité à Gland: bilan et perspectives».

Premier membre: Patrick Uebelhart, Vert.

Membres: Carol Petitpierre, GdG – Catherine Labouchère, PLR – Marcel Brauch, Soc –
Jean-Marc Guibert, UDC.

Nomination d'une Commission de travail pour l'étude du Règlement du Conseil communal, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes. *

Commission technique de 9 membres composée de 3 GdG, 2 PLR, 2 Soc, 1 Vert, 1 UDC.

* *Les membres des Commissions chargés d'étudier le préavis N° 44 et l'étude du Règlement du Conseil communal, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes sont désignés par les partis.*

Les noms seront remis par écrit, au bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 2 mai 2013.

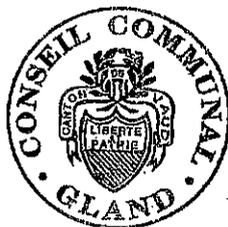
Nous rappelons aux Commissions que les rapports doivent parvenir dix jours avant la séance au président du Conseil, à la Municipalité et aux présidents de groupe.

Pour le bureau du Conseil communal

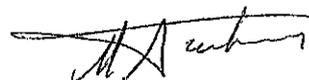
Le président:



Michael Rohrer



La secrétaire:



Mireille Tacheron